

## LES DATES À RETENIR

**DU 12 AU 20 NOVEMBRE 2024**

Dépôt des candidatures

**DU 25 AU 29 NOVEMBRE 2024**

Campagne électorale

**LE 02 DÉCEMBRE 2024**

Élections des représentants des élèves au Préau des Chevaliers de Malte

**LE 04 DÉCEMBRE 2024**

Dépouillement suivi de l'installation du conseil municipal au Préau des Chevaliers de Malte

**Pour tout renseignement,  
contactez Karine Barrière**

karine.barriere@mairie-fronton.fr  
periscolaire@mairie-fronton.fr

« image : Freepik.com ». Cet dépliant a été conçu en utilisant des ressources de Freepik.com

## COMPOSITION DU FUTUR CMJ DE FRONTON

Le **Conseil municipal des Jeunes** (CMJ) sera composé de 18 membres (6 élèves de CM1, 6 élèves CM2, 3 élèves de 6<sup>ème</sup> et 3 élèves de 5<sup>ème</sup>) élus pour deux ans et renouvelé par moitié chaque année.

Les élections pour le CMJ auront lieu en décembre 2024.

Vous élierez, lors de ces élections, **9 membres du CMJ** :

- 3 élèves de CM1 de l'école Marianne,
- 3 élèves de CM1 de l'école Jean de la Fontaine,
- 3 élèves de 6<sup>ème</sup> du collège Alain Savary.

## SON FONCTIONNEMENT

Le **CMJ fonctionne à l'instar du Conseil municipal** (ordre du jour, délibération et vote, compte rendu, etc.).

Coordonnés par la Maire adjointe à l'enfance, Mme Karine Barrière, et accompagnés par les élus de la commission "Enfance", les jeunes élus se réunissent en séances plénière et en commissions. Les commissions ont lieu **toutes les six semaines, le mercredi de 18h à 19h.**

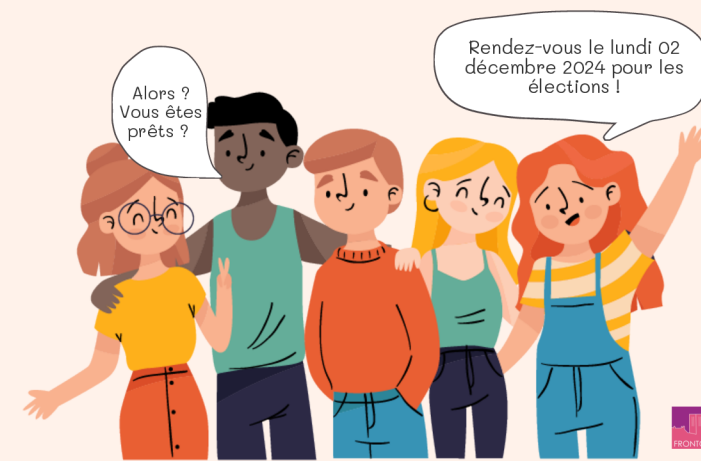
**CMJ**  
CONSEIL MUNICIPAL  
DES JEUNES  
de Fronton

Jeunes  
citoyens

parce que  
vos idées  
comptent,

**ENGAGEZ-VOUS**

**POUR LA VILLE !**



## UN CMJ, POUR QUOI FAIRE ?

Le **Conseil municipal des Jeunes (CMJ)** vous permet de **participer à la vie municipale**, exprimer vos idées et mettre en œuvre vos projets. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté.

Véritable **espace de parole**, il te permettra de comprendre comment **fonctionne la commune** et d'entrer en dialogue **avec les élus**.

En tant que conseiller municipal jeune, tu seras porte-parole de tous les enfants de Fronton.

## LES MISSIONS DU CONSEILLER MUNICIPAL

Tu es **élu pour deux ans**. Tu es à l'écoute des idées et des souhaits des enfants de la commune. Tu participes à des **réunions régulières** (commissions, séances plénières) et aux **événements municipaux en tant que représentant de la jeunesse de Fronton**.

Des sorties citoyenneté pour découvrir les institutions sont aussi au programme !



## LES COMMISSIONS

Choisis celle qui correspond à tes projets 😊

Environnement & écologie  
/ Culture & patrimoine

Solidarité  
& vivre ensemble

## LES ÉLECTIONS

**Les élections auront lieu le lundi 02 décembre 2024.**

Le vote se déroulera au Préau des Chevaliers de Malte. Les candidates et candidats ayant obtenu le plus de voix seront élus conseillers municipaux jeunes de la ville de Fronton.

**Le dépouillement aura lieu le mercredi 4 décembre, à 17h, en présence des candidats et des membres du Conseil municipal.**

### QUI PEUT VOTER ?

Tu es élève de CM1 ou 6<sup>ème</sup> habitant à Fronton. Tu es donc électeur/électrice.



## SUPER ! J'ai envie de me présenter. Comment faire ?

**Pour être élu, il faut :**

- Habiter à Fronton
- Être scolarisé en CM1 ou en 6<sup>ème</sup>
- Avoir l'autorisation de ses parents
- Rédiger une profession de foi avec tes idées et propositions

**Pour candidater, il faut :**

- Remplir le dossier de candidature et la fiche de campagne
- Créer une affiche de campagne (format A3) présentant tes idées et projets pour Fronton



**DÉPÔT DES CANDIDATURES\* EN  
MAIRIE AVANT LE MERCREDI 20  
NOVEMBRE 2024**

\*tous les documents sont téléchargeables sur le site de la ville.